



## MAIRIE DE SAULX-MARCHAIS

*Canton de Aubergenville  
Arrondissement de Rambouillet*

Saulx-Marchais, le 13 Novembre 2020

Nos réf : MG/CG 49-2020

Objet : Péri-scolaire.

Madame, Monsieur,

Un animateur du groupe CE2-CM1-CM2 présente une infection Covid – 19.

Suite à l'analyse de la situation, votre enfant est estimé comme étant à faible risque d'avoir été contaminé, selon l'ARS. Il peut donc continuer à fréquenter l'école, l'accueil péri-scolaire (garderie-cantine).

Néanmoins, quelques mesures de précautions sont nécessaires pour suivre son état de santé. Voici les consignes à suivre durant les 14 jours qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à savoir jusqu'au 23/11/2020.

- Il est recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux et d'éviter les contacts avec les personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (les personnes âgées de plus de 65 ans ou porteuses d'une maladie chronique).
- Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ;
- Vous devrez surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et un contact récent, et voir avec lui si un test est requis et d'en informer les services de la Mairie au plus vite.

Dès que le service normal pourra reprendre, nous vous en informerons au plus vite.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre compréhension.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marilyne GAMBLIN  
Par délégation l'Adjoint au Maire de Saulx-Marchais

